



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Liaison-et-action-contre-la-faim>

Bloc-Notes

Liaison et action contre la faim

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1981 - N° 793 - octobre 1981 -

Date de mise en ligne : mercredi 26 mars 2008

Date de parution : octobre 1981

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

« Notre seul combat : sauver de la famine et de la mort tous ceux qui, comme nous, ont le droit de vivre. »

Le cinquante-me colloque sur la faim s'est tenu le 26 juin dernier à Paris, avec une participation accrue et fort encourageante d'associations diverses, nationales et internationales.

Le Directeur de l'Information de l'O.N.U. ouvrit la séance par un magistral exposé sur les possibilités d'aide aux pays en voie de développement et sur l'action nécessaire des associations non gouvernementales dans l'orientation des projets de développement. Il rappela l'exemple scandaleux du manioc exporté par les pays pauvres, au détriment de la santé de leurs populations, pour nourrir le bétail des pays riches, et souligna que l'O.N.U. se préoccupe de plus en plus de rechercher des experts capables d'une action efficace et convenablement adaptée aux réalités locales.

Le rôle d'un tel expert fut clairement défini ensuite par un homme de terrain, M. J. NOLLE, qui a lui-même formé des paysans africains, vite devenus ses amis, afin de leur apprendre à préparer seuls le matériel agricole dont ils ont besoin. Au cours de la discussion qui suivit des exemples furent donnés faisant ressortir la nécessité d'une réelle connaissance des besoins et des moyens locaux, faute de quoi on peut assister à un véritable gaspillage des fonds de secours, malgré la meilleure bonne volonté.

Le débat fit alors ressortir la nécessité de toucher le plus vaste public possible car les véritables problèmes du Tiers-Monde sont trop ignorés des populations ouvrières et rurales.

Monsieur Garnier met l'accent sur ce qu'on appelle « les excédents » agricoles et donne lecture de l'article premier du projet de loi établi contre les destructions et propose que l'ensemble de ce projet soit transmis pour étude à nos législateurs. Il souligne que ceci regarde tous les contribuables car les produits retirés du marché sont indemnisés avec leur argent. Il leur appartient donc de demander que ces « excédents » ne soient plus détruits, mais distribués à ceux qui en ont besoin, tandis que parallèlement tout est fait pour amener le Tiers-Monde à se suffire à lui-même et prendre sa destinée en main.

Monsieur Laudrain rappelle la nécessité de donner un caractère législatif aux actions ponctuelles afin d'accroître leur efficacité et aboutir à une véritable et indispensable solidarité humaine.

Des questions pratiques sont ensuite débattues : coût des transports des hommes et du matériel destinés à aider le Tiers-Monde. On apprend par exemple qu'en Inde la douane réclame une taxe du tiers de la valeur des produits et médicaments exportés gratuitement dans ce pays ! Il faut, dit M. Blanchet, intervenir auprès des pouvoirs publics pour obtenir la gratuité de tels transports.

Des exemples ponctuels sont alors évoqués et il est décidé d'organiser une collecte de livres scolaires destinés à améliorer les conditions d'enseignement au Zaïre.

Tout ceci ne témoigne que trop partiellement de l'action entreprise par la Liaison et Action contre la Faim, action qui s'annonce courageuse, efficace et dynamique et à laquelle nos lecteurs auront très certainement cœur de participer la prochaine réunion de travail est prévue pour le samedi 26 septembre à 9 h 30, salle 310 E 44 de l'Université Paris 7, au 4 place Jussieu, 75005 Paris.